

EXTERNALISER

LA GESTION DE LA MOBILITÉ

DE VOTRE ENTREPRISE



MOBILITÉ DURABLE

Betterway permet la prise en charge par l'employeur des frais de déplacements de ses salariés utilisant des modes de déplacements durables entre leur domicile et leur lieu de travail : le Forfait Mobilités Durables et les abonnements aux transport en commun.

Pourquoi choisir l'offre ?

Pour l'entreprise

- **Gain de temps** : gestion automatique et centralisée de la mobilité
- **Gain de contrôle et d'argent** : le budget sortant est vérifié et correspondant aux dépenses réelles de mobilité de vos salariés
- **Paramétrable** : une fois vos modalités prises en compte, notre algorithme s'occupe de tout
- **Forte marque employeur** : un nouvel avantage exonéré, qui améliore votre démarche RSE et la qualité de vie au travail

Pour les salariés

- **Liberté de déplacement** : choisir les transports les plus adaptés (géographie, climat, intempéries, envies, rythme professionnel)
- **Équité** : tous vos salariés bénéficient d'une aide à la mobilité
- **Gain de temps** : dématérialisation des processus de déclaration
- **Trésorerie ajustée** : les salariés n'avance plus les frais

Les caractéristiques

✓ Économie

Une offre exonérée d'impôts et de cotisations sociales dans la limite de 500€ par an et par salarié.

✓ Équitable

L'ensemble des salariés de l'organisation bénéficie d'un accompagnement financier de ses trajet domicile-travail.

✓ Simplicité

Grâce à la solution Betterway, la gestion du FMD demande un minimum de démarches pour vos salariés : pas de note ou de justificatif, pas d'avance par le salarié, etc.

✓ Flexibilité

Un dispositif qui peut compléter votre dispositif existant, qui permet à vos collaborateurs de choisir chaque jour la mobilité de leur choix.

Les avantages



Adapté aux besoins

Achat en magasin, borne, internet
Déclaration en ligne d'indemnités kilométriques vélo.
Prise en charge du partage des abonnements de transport en commun
Abonnement aux services de mobilité durable.



Adapté aux usages

Couvre une pluralité de modes de transport : vélo, covoiturage, engins de déplacement personnels en location ou en libre-service, transport en commun, autopartage avec des véhicules électriques.



Accessible à tous

Les salariés du droit privé
CDI/CDD, apprentis, salariés à temps partiels, droits publics...



Responsable

Réduit durablement l'impact de la mobilité sur l'environnement en favorisant les modes de transports alternatifs.

**Jusqu'à 500€ par an et par salarié,
exonérés d'impôts et de cotisations sociales**

Les étapes clés de notre accompagnement



Conception du projet

Nous analysons vos besoins et vous aidons à trouver la solution la mieux adaptée à votre organisation et à votre budget.



Mise en place

Nous vous accompagnons dans la phase de mise en place du dispositif : réunion de mise en place, communication interne, présentation aux managers, paramétrage de la plateforme en fonction de sa politique de mobilité, etc.



Pilotage et suivi du dispositif

Toujours à l'écoute de vos besoins, nous analysons l'évolution du dispositif en place et vous recommandons d'éventuelles adaptations.

Nos offres de services

Les outils mis à votre disposition :

- **Une plateforme administrateur**
Création, activation ou suspension de comptes employés.
Suivi du budget mobilité de l'entreprise
Extraction de données.
- **Une carte de paiement**
Une carte business dédiée à la mobilité du collaborateur, paramétrée par l'administrateur.
- **Une plateforme utilisateur**
Suivi du budget mobilité de l'entreprise
Suivi des dépenses
Déclaration en ligne

Passez à l'action sur www.up.coop



Ou contactez-nous au :

0 820 53 53 53

Service 0,20 € / min
+ prix appel

Up

Ça fait du bien
au quotidien